

Juin 2020

« Le pouvoir c'est nous » ou quand la jeunesse se mobilise en RD Congo

Après une histoire marquée par le colonialisme et des dictatures qui se sont enchaînées les unes après les autres, la jeunesse congolaise a pris son destin en main, désireuse de reprendre le flambeau et d'exiger plus de libertés de ses dirigeants politiques. Le foisonnement de cette jeunesse en quête d'une vraie démocratie a culminé dans l'histoire récente de la RD Congo, notamment avec la création des mouvements Filimbi et La Lucha dont les actions ont permis au pays d'avancer sur le chemin de la démocratie.

La société civile en RDC – le long chemin vers la liberté

Les mouvements sociaux en RD Congo prennent leur essor dans les années 1950 avec les mouvements étudiants et la remise en cause des rapports coloniaux. Ils se renforcent après l'indépendance du pays en 1960 : « les organisations estudiantines congolaises seront particulièrement actives et influentes au lendemain de l'indépendance (...). Leur influence, au cours de cette décennie découle d'abord de leur statut d'élite, dans un pays encore dépourvu de cadres¹».

A la même période des syndicats voient le jour. L'Eglise se mobilise également, notamment dans les secteurs de la santé et de l'enseignement. Dans les années 1980, les ONG commencent petit à petit à remplir le vide laissé par l'État, délivrant ainsi des services publics déficitaires, voire même

inexistants. Dans le courant de la décennie 1990, des mutations sociétales ont lieu avec la fin du monopartisme et la libéralisation de l'espace politique annoncés les larmes aux yeux, par Mobutu Sese Seko². La prise du pouvoir par Laurent-Désiré Kabila en 1997 marque un tournant pour les mouvements étudiants sur lesquels de nouveaux acteurs de la société civile, notamment les partis d'opposition prennent le pas³. Enfin, la Constitution de 18 février 2006, révisée en 2011, stipule clairement que l'État garantit la liberté d'association, la liberté syndicale et le droit de grève⁴.

Joseph Kabila et la jeunesse congolaise : « je t'aime, moi non plus »

L'arrivée au pouvoir de Joseph Kabila en 2001 suite à l'assassinat de son père

¹ Une jeunesse africaine en quête de changement, GRIP, 2017, p. 91.

²

<https://www.jeuneafrique.com/554332/politique/ce-jour-la-le-24-avril-1990-mobutu-annonce-les-larmes-aux-yeux-le-tournant-du-multipartisme/>.

³ Une jeunesse africaine en quête de changement, GRIP, 2017, p.95.

⁴<http://aceproject.org/ero-en/regions/africa/CD/rdc-constitution-2011/view>.

Laurent-Désiré et sa victoire douteuse au scrutin de 2011 ont mis en cause la légitimité du mandat présidentiel. Tout a culminé en 2017 avec le président s'agrippant bec et ongles au pouvoir alors que son deuxième et dernier mandat selon la Constitution, aurait dû prendre fin en décembre 2016.

La stratégie visée pour garantir le maintien au pouvoir de Kabila a d'abord été une révision constitutionnelle visant à écarter la limite de deux mandats présidentiels successifs. Mais face à la mobilisation de l'opposition politique et de la société civile ainsi que les vagues de contestation ailleurs sur le continent, notamment au Sénégal et au Burkina Faso, le pouvoir congolais revoit sa stratégie.

Face à ces dérapages autoritaires, la population, et en particulier les étudiant·e·s, se mobilisent. La contestation dans la rue du 19 janvier 2015 contre le projet visant à modifier la loi électorale s'est soldée par un lourd bilan : selon Human Rights Watch, 36 personnes ont été tuées lors de ces manifestations⁵. En dépit de tout cela, le pouvoir central ne lâche rien. Toute une rhétorique accusatrice est lancée contre les forces de l'opposition supposées être derrière ces manifestations. Toute mobilisation est perçue comme déstabilisatrice à l'égard des institutions légalement établies. Dans ce contexte, le mouvement citoyen La Lucha naît en 2012. Malgré son engagement non violent, il a été perçu comme une menace par le pouvoir central,

raison pour laquelle plusieurs de ses membres ont été emprisonnés, sous accusation « d'atteinte à la sûreté du chef de l'Etat et haute trahison ». Yves Makwambala fut l'un d'entre eux. Emprisonné pour son activisme politique, il nous livre son témoignage poignant.

D'où vient votre engagement citoyen ?

– J'ai grandi dans une ville et dans un pays où l'écart social se ressent. C'est d'abord de là que tout est parti, du simple fait de voir cette inégalité. J'aime travailler avec tout le monde, sans distinction sociale. C'est comme ça que, au cours des années, je me suis dit qu'à ma manière j'allais essayer de donner un coup de pouce. J'ai rejoint certains mouvements et associations en tant que sympathisant pour les aider à communiquer, à mieux faire connaître leurs actions.

Qu'est-ce que La Lucha a apporté de nouveau en RD Congo ?

– La Lucha était une première. A Kinshasa, ni même dans l'ensemble du pays, les gens ne connaissaient pas les mouvements citoyens. La Lucha a commencé en 2012 et était basée à Goma, à l'Est du pays. Les gens n'arrêtaient pas au début de l'assimiler à un parti politique. Même le gouvernement a joué dessus en disant que c'était une extension d'un parti politique qui veut agir autrement ou un mouvement européen avec des gens qui veulent avoir

⁵ <https://www.hrw.org/fr/news/2015/01/24/rd-congo-des-manifestations-ont-fait-lobjet-dune-repression-sanglante>.

une influence et déstabiliser les institutions du gouvernement.

Donc La Lucha a été vraiment une bulle d'oxygène pour les populations qui avaient perdu l'espoir d'un changement pacifique ?

– Oui, et ça c'était extrêmement positif car rien que d'avoir des jeunes qui disent : « nous, on va tenir tête au gouvernement » c'est quelque chose de positif en soi. Les gens avaient quasiment perdu espoir. Ils pensaient que pour que Kabila parte, nous devions avoir un autre coup d'Etat, un autre mouvement armé.

Quelle est la spécificité de La Lucha par rapport à d'autres mouvements citoyens ?

– La particularité de La Lucha, c'est le fait qu'il n'y a pas de chef. Notre mode de fonctionnement interne diffère énormément de toutes les structures que je connais. Chaque personne a son mot à dire et on avance tous ensemble.

C'est ça qui vous a attiré ? Le fait qu'il n'y ait pas une structure hiérarchique ?

– Oui, puisque ça permet à tout le monde de s'exprimer. Ce n'est pas une personne X qui parle et tout le monde qui doit être d'accord, comme à l'Eglise. Ensuite, La Lucha n'est pas le genre de mouvement à mettre des personnes en avant. Quand on

parle de La Lucha, les gens parlent de la philosophie et ensuite on voit les personnes qui sont derrière. Voir ces jeunes de l'Est du pays qui ont connu quasiment toute leur vie la guerre et la violence mais qui ont malgré tout souhaité lancer un mouvement citoyen qui partira de la non-violence et qui sera apolitique, pour moi c'était une première et j'ai trouvé cela vraiment louable. C'est ça qui m'a vraiment attiré.

Quel impact le mouvement La Lucha a eu sur la population locale ?

– L'impact c'est d'avoir donné l'espoir. Comme on dit, « le désespoir précède le chaos et l'espoir permet aux gens de rêver ». Vu la tension qui commençait à régner en RDC à l'approche des élections, il était sûr que nous allions connaître un moment de désordre ou un cycle de violence indéfini. La Lucha, avec son mode de revendication non violent, était le point clé dans l'ensemble de nos manifestations. Elle a permis à certain.es congolais.es d'avoir ce courage de réclamer dans la rue sans rien casser.

Vous étiez déjà membre de La Lucha quand on vous a arrêté pour votre activisme politique ?

– Quand on m'a arrêté, j'étais membre de Filimbi⁶. C'est en prison que je suis devenu membre de La Lucha.

6 Filimbi : « coup de sifflet » en swahili, est un mouvement citoyen non partisan réunissant des organisations de jeunes mais également des

activistes, artistes, entrepreneurs, cadres originaires de la République Démocratique du Congo. <http://www.filimbi.net/fr/accueil>

Combien de temps avez-vous passé en prison ?

– J'ai été arrêté le 15 mars 2015 et j'ai été libéré le 26 août 2016, donc 1 an et demi.

Quelles ont été les conditions d'emprisonnement pendant cette période ?

– On nous a arrêtés et conduits à l'Agence Nationale de Renseignement (ANR). On était en moyenne 40. Une fois sur place, on nous a séparés en 3 groupes. Fred⁷ est resté au quartier général (QG) et moi on m'a envoyé au cachot de l'ANR. Là, j'ai passé les 17 jours les plus horribles de ma vie. Je dormais par terre, dans une petite cellule. On était à plus de 35, on mangeait une fois par jour seulement un bol de riz. C'était la première fois de ma vie que je voyais ça. Les gens se soulageaient dans un coin, on dormait par terre. Après 6 jours, j'ai pu avoir une brosse pour me brosser les dents et quand je l'ai fait, j'ai tellement saigné de la bouche que ça m'a fait peur. En moyenne, pour l'ensemble des 200 détenus, on avait droit à 10-15 ou 20 minutes maximum de douche. C'était juste : tu sors, tu prends un peu d'eau et tu rentres dans ta cellule. Dans la mienne il y avait une fenêtre avec des barres de fer. La seule lumière que j'avais c'étaient les rayons de soleil et les étoiles quand ça brillait la nuit. Je n'avais pas le droit de voir ma famille, ni de voir un avocat, donc j'étais vraiment privé de tous mes droits. Chaque jour, nous avions 6-7 interrogatoires. J'ai vraiment cru que j'allais mourir là-bas. A

⁷ Fred Bauma, membre de La Lucha, emprisonné avec Yves Makwambala.

cause des insectes, ma peau était recouverte de boutons, je ne supportais pas les piqûres de ces bêtes. Chaque jour je priais pour sortir de là-bas. J'ai vu des personnes qui étaient tellement affamées qu'elles n'avaient pas la force de se lever et marcher.

Après 17 jours, j'ai été transféré au quartier général de l'ANR où était Fred. Ici, les conditions étaient meilleures : j'avais un lit, de la nourriture et ma famille m'avait acheté des médicaments pour mes problèmes de peau. C'était un peu mieux. Après 23 jours, j'ai été envoyé au Parquet. Ensuite, j'ai passé une journée dans la prison du Parquet, l'AMIGO. Le cachot du Parquet était vraiment un lieu infect. Le premier lieu de détention était horrible mais ici c'était encore pire en termes d'hygiène. Je n'avais même pas le courage d'aller me laver, tellement la douche était sale.

Quand avez-vous pu rencontrer votre camarade de La Lucha, Fred Bauma ?

– Plus tard, j'ai été amené à la prison de Makala et c'est là-bas que j'ai rencontré mon camarade Fred. On avait été arrêtés tous les deux pour nos activités de militants en faveur de la démocratie au sein de La Lucha. Mon avocat m'avait dit que si nous étions condamnés, nous serions en prison pour 15 à 30 ans. Fred et moi on était poursuivis pour 10 chefs d'accusation : atteinte à la vie et à la sûreté du Chef de l'Etat, haute trahison, mouvements insurrectionnels, ce sont des peines pour lesquelles la sanction est la

peine de mort et la prison à vie. Jusqu'à aujourd'hui j'ai ces charges qui pèsent lourd sur moi.

Et après votre libération en 2016, que s'est-il passé ?

– On m'avait tout pris. Je n'avais plus de passeport, plus de carte d'identité, j'étais un sans-papiers dans mon propre pays. J'ai commencé les démarches pour avoir mon passeport et ma carte d'électeur qui fait office de pièce d'identité. C'était un combat sérieux. J'ai d'abord eu ma carte d'électeur 3 mois après ma libération et mon passeport 6 à 7 mois après. On a continué avec La Lucha, non pas par défi, mais par conviction et je crois que la liberté provisoire qu'on nous a accordée c'était juste un moyen d'oppression de la part du gouvernement. En 2018, je suis venu en Belgique pour passer mes vacances de Noël et 3-4 jours avant mon départ pour Kinshasa nous avons été convoqués à la Cour Suprême, concernant notre dossier. Quand on nous a encore relancés, j'ai demandé à mon avocat d'aller voir de quoi il s'agissait. Il m'a dit que la Cour allait statuer le 19 février 2018. Jusqu'aujourd'hui en 2020, la Cour n'a jamais statué.

Donc vous êtes tous les deux toujours en liberté provisoire ?

– Oui, juridiquement parlant, on est toujours en liberté provisoire et on attend la décision de la justice.

Une fois que vous avez été libérés, vous avez repris contact avec La Lucha ?

– Oui, on a continué avec La Lucha et on a continué à manifester.

Quel regard portez-vous sur cette expérience maintenant, avec du recul ?

– De manière générale, toute cette expérience m'a renforcé dans le sens où j'ai eu la confirmation que ce que je fais est bien. J'ai également pu dénoncer les irrégularités que j'ai vues et j'ai contribué ainsi indirectement à l'amélioration des conditions d'emprisonnement d'autres détenus. Le simple fait de me dire que je peux parler et dénoncer certaines choses et que ça puisse changer la vie d'au moins une ou deux personnes, alors pour moi, l'essentiel est fait.

Vous continuez à travailler avec La Lucha ?

– Oui. Mon savoir technologique me permet d'accentuer la communication et de soutenir l'équipe de communication en Europe et en RD Congo. Avec la connexion internet en Belgique, c'est plus facile pour moi de développer de nouvelles stratégies, de nouveaux plans et de nouveaux canaux de communication. Ils permettent aux amis restés au pays de toucher une plus grande partie de la population congolaise. Nous, qui sommes en Europe, regardons quelles sont les applications pour permettre aussi à d'autres personnes de connaître la lutte que mène La Lucha en interne, donc on fait aussi du plaidoyer et de la sensibilisation.

Quelles sont les priorités de La Lucha maintenant ?

- Continuer à sensibiliser plus de Congolais pour qu'ils s'imprègnent et s'impliquent davantage dans la vie sociopolitique en RDC ;
- Former d'autres jeunes pour assurer notre relais. On investit dans la nouvelle génération et auprès des jeunes qui sont prêts à s'engager. On les accompagne et on les pousse à faire même plus que nous.

Vous organisez des actions avec les sympathisants de La Lucha qui sont basés en Europe ?

– Nous venons de lancer la section « Europe » qui réunit deux pays : la France et la Belgique. Cela a commencé en France mais les deux pays forment une section pour l'instant. On devait faire notre première action, mais avec le confinement, elle a été reportée. On réfléchit à un plan d'action réparti en fonction des réalités qui verront le jour et qui vont se dégager au fil des mois, après la crise COVID-19 pour voir comment nous allons organiser cela.

Comment peut-on s'inspirer ici en Belgique des actions de La Lucha ?

– Je pars du principe qu'il y a un milliard d'initiatives à mettre en œuvre. Par exemple, sur la question des inégalités sociales : pour certains·nes ça reste flou,

pour d'autres ça reste un tabou, pour certains·nes c'est un péché. Des actions de sensibilisation sur différentes problématiques pourraient être mises en place.

L'exemple de La Lucha et la résilience de ses partisan·e·s face même à l'emprisonnement pour leur engagement politique en faveur de la démocratie, nous montrent à quel point chacun·e d'entre nous est capable d'insuffler des changements politiques importants. En tant que citoyen·ne·s que ce soit en RD Congo ou en Belgique, nous pouvons faire entendre nos voix et bâtir ensemble le socle d'une société plus juste et plus démocratique.

La mobilisation de la jeunesse en RDC et les mouvements sociaux de contestation qui ont vu le jour ont permis d'éveiller les consciences et d'insuffler le changement politique souhaité par la population. Ceci montre le rôle indispensable de la société civile pour contrebalancer les pouvoirs politiques et l'essor d'une jeune génération congolaise en quête du changement et dont les actions rayonnent et inspirent partout dans le monde.

Auteur·e·s :
Yves Makwambala et
Larisa Stanciu